

## Organisation des ateliers Règlement version 1

### Préambule

*Le but est qu'il y ait le maximum d'ateliers*

*Les temps forum / opérations éphémères sont en dehors des ateliers.*

*Nous souhaitons mettre en place ce fonctionnement dès maintenant et donc autoriser des ateliers (en précisant que la Galerie est en cours d'aménagement). Puis faire évoluer ce règlement afin qu'il soit ensuite intégré dans le règlement de l'association.*

### Adhésion

La structure doit adhérer pour tenir un atelier.

Compris avec l'adhésion:

- + Forfait 3 ateliers de 2 heures (rangement et accueil compris) dont 1 en heure pleine (voir Créneaux horaires)
- + 10 réunions de moins de 15 personnes de 2 heures
- + 2 réunions lieu complet de 2 heures
- + accès à une boîte aux lettres. *(la mise à disposition de la boîte aux lettres est un test. Ce service sera limité si trop de structures demandent ce service et que cela s'avère compliqué)*

### Créneaux horaires

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 10h-12h / 12h-14h / 14h-16h / 16h-18h / 18h30-20h30

Mercredi-Samedi : 9h-11h / 11h-13h / (13h-19h ouverture public)

Heures pleines : midi et soirée (12h-14h / 18h30-20h30) et samedi matin.

*Une souplesse est possible (ateliers de 3 heures...) si le planning n'est pas surchargé.*

### Inscription annuelle

La structure vérifie la disponibilité du créneau horaire sur un agenda accessible à tous en lecture seul et qui présente les ateliers publics et les réunions.

Elle remplit un formulaire de demande.

Si modification il faut ressaisir le formulaire.

*Laisser la possibilité de réserver au téléphone.*

La validation des ateliers (en consultant les formulaires remplis) s'effectue par les bénévoles de la Vie de la Galerie (2-3 personnes) et par Jessica.

La commission a pour rôle de favoriser la mixité ateliers gratuits et payants, et d'essayer de répartir pour ne pas avoir 2 fois le même atelier par semaine. Notre commission décide. Elle peut refuser (avis motivé) ou faire des propositions de modification.

## Publicité

L'événement est ensuite inscrit sur l'agenda public (voir avec la communication) : Open-Agenda + Facebook + tableau (les ateliers sont visibles de l'extérieur via un tableau noir rempli à la craie)

Un kit communication (logo...) est fourni à la structure.

## État des lieux

Il est envoyé à la structure : 5-6 questions pour valider la bonne tenue du lieu au début de l'atelier.

Quand ce sera possible (entre 2 ateliers) un contrôle du lieu sera fait par Jessica.

*En complément une charte sur nos valeurs est fournie (ponctualité...). Ainsi que les consignes de tri.*

## Tarifs

*(en dehors des ateliers compris avec l'adhésion).*

Prêt du matériel/lieu : 20 euros pour 2 heures.

L'idée est de proposer un tarif unique (quel que soit le nombre de participants et le type d'organisateur). Pour que ce soit simple et équitable.

Pour les ateliers gratuits, la structure peut mettre en place une "chaussette" pour se faire rembourser.

## Annulation

Une annulation ou un décalage de date peut avoir lieu jusqu'à 5 jours avant, sinon le temps ou la somme est décomptée (sauf "cas de force majeure").

## Thème

L'atelier devra traiter de la réduction des déchets-/ économie circulaire.